

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 19 février 2021

Direction de l'Aménagement du Territoire

N° 2021.02.15

OBJET :

Demande d'avis sur le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du centre de stockage CIGÉO

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

M. Michel ANDRE, Mme Rachel BLANC, Mme Celine BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, Mme Astrid DI TULLIO, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FOURNIE, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Anne-Marie NEDELEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, M. Jean-Michel RABIET, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Damien THIERIOT, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Nicolas CONVOLTE à Mme Laurence ROBERT-DEHAULT
M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Véronique MICHEL à M. Bernard GENDROT
Mme Mireille RAVENEL à M. André NOIROT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.120-1 et suivants,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 6 novembre 2011 portant délégation d'attribution à la commission permanente,

Vu le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du centre de stockage Cigéo, déposé par l'ANDRA le 3 août 2020,

Vu l'avis favorable de la IVe commission en date du 22 janvier 2021,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant l'importance du projet de centre de stockage Cigéo et des interactions avec le territoire,

Considérant la nécessité de soutenir ce projet d'envergure à forte résonance économique pour la Haute-Marne,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 32 voix Pour, 2 abstentions

DÉCIDE

- ✓ d'émettre un avis favorable sur l'enquête publique préalable réalisée par l'ANDRA, déposée le 3 août 2020, le projet CIGÉO pouvant, compte tenu de son dimensionnement et des incidences pour notre territoire, être reconnu d'utilité publique.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

2 abstentions : M. Nicolas CONVOLTE, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT

Chaumont, le 19 février 2021

LE PRÉSIDENT,



Nicolas LACROIX